

L'administration de nos villages à travers les siècles.

Un sujet qui s'impose en cette année d'élection municipale...

• Les communautés

Depuis des temps immémoriaux nos villages étaient constitués en « communautés » correspondant généralement aux paroisses.

A noter une curiosité dans le voisinage, Bernet et St Tritous étaient des communautés indépendantes à part entière, bien que ne comportant que quelques maisons. Elles ont été rattachées respectivement à Billière et Garin à la révolution.

Les coutumes de la vallée, validées par le Parlement de Toulouse en 1618 donnent des précisions (j'ai modernisé l'orthographe) :

« I – DE LA CREATION DES CONSULS ET CONSEILS. Premièrement, il a été de tous temps observé en ladite vallée, et le sera aussi désormais, de créer, au jour et fête de la Circoncision, de chaque année [1^{er} janvier], les magistrats et officiers de la police, a savoir, en chacun lieu et village, deux Consuls et deux Vice-Consuls autrement appelés conseils qui soient personnes d'irréprochable vie et honnête conversation, et, zélés à la religion catholique apostolique (...) ils seront tenus de prêter le serment en tel cas requis, de genoux et la teste nue sur le saint Tegitur et croix [image de la crucifixion dans le livre de messe], le livre touché de deux mains. ».

Coustumes de la vallée du Larboust 1618 – Archives Départementales de la Haute-Garonne 5 B25.

Les plus anciens consuls relevés dans les archives sont Jean Escolle et Germés Coupe en 1619. Puis tout au long des 17^{ème} et 18^{ème} siècle nous allons trouver des noms bien connus dont les familles sont toujours présentes :

Simon Fondère en 1647 (familles Aventin – Attané – Jouannès), Jean Oustau en 1656 (puis Bertrand, Simon par la suite – familles D'Haene – Bedin – Ader - Escole), Simon Pemartin en 1658 (famille Jourtau), Jean Ader en 1692, Jean Oustalet en 1693 (famille Mengarduque). Puis les familles Arric, Paduran, Jourdan Labère, Peyroulet, Espourtau, Sanchou, Menjon, Pegay, Menudé, Comet, Esgays, Séville, Balayet, Lafra...

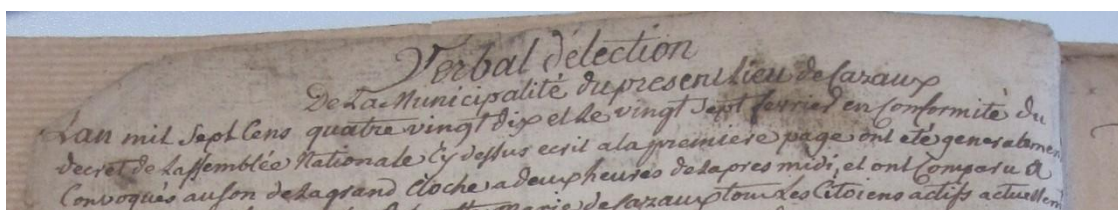
• Les communes

Les communes ont été créées en décembre 1789, au début de la révolution. L'élection du premier Maire a eu lieu le 27 février 1790 :

VERBAL D'ELECTION de la municipalité du présent lieu de Cazaux

*L'an mil sept cens quatre vingt dix et le vingt sept février en conformité du décret de l'assemblée nationale cy dessus écrit à la première page ont été généralement **convoqués au son de la grand cloche à deux heures de l'après midi, et ont comparu à l'église paroissiale Notre Dame Ste Marie de Cazaux** tous les citoyens actifs actuellement habitants et résidans audit lieu bas nommés les sieurs Jean Paduran, Bernard Menjon, Jean Seville, Jean Pegai, Jean Peiroulan, Jean Manaut, Bertrand Menudé, Jean Jourdan, Exupère Sanset, Jean Ader, Bernard Verdot, Gabriel Espourtau, François Pemartin, Félix Arrei, Bertrand Lantrade, Pierre Estinés, François Lauque, Jean Ducos, François Loures, Simon Sanchou, Jean Oustalet, Michel Esgays, Jean Comet, Jean-Pierre Vidaluc, Jean Seridos, Jean Fondère, Philippe Nougues, Pierre Souparis, Bertrand Barbazan, Pierre Peiroulet, Simon Tramesaigues, Guillaume Lavigne, Raymond Espourtau, Pierre Simone, Bertrand Camarade, Bernard Menjoun Destrijo, Baptiste Fourtic, Louis Arric et M. l'archiprêtre, lesquels en conformité du susdit décret ont fait le premier scrutin pour la nomination de M. le président et du secrétaire greffier séparément qui ont nommé à la presque-entière pluralité des voix de l'assemblée M. l'archiprêtre président et Jean Commet Secrétaire. De suite on recommencé le scrutin pour les trois scrutateurs après la nomination desquels on a procédé au scrutin de M. le Maire, qui a été nommé par toutes les voix à l'exception de deux, **Bernard Menjoun, Maire.***

De suite on a procédé au cinquième scrutin pour le premier officier municipal, qui a été Jean Fondere. Le septième scrutin a nommé pour procureur de la commune Jean Seville. Les autres six scrutins ont donné pour Notables, Baptiste Fourtic, Jean-Pierre Peiroulet, Jean Ducos, Jean Jourdan, Bertrand Menudé et Gabriel Espourtau. Après toutes ces opérations M. le président a ranimé tous les sentimens patriotiques au moment où il allait faire prêter le serment aux officiers de la Municipalité sur le zèle, l'amour, et l'attachemens sincère qu'ils devoient nourrir dans leurs coeurs (pour la) constitution, la Loi et le Roi, qu'il leur connoissoit, et sur lesquels il comptoit de leur part pour la patrie. Puis il leur a fait prêter serment entre ses mains à la marche supérieure du marchepied de l'autel, individuellement, et proférant le premier la formule tenue à l'assemblée Nationale. Il a terminé la séance par une adresse aussi touchante que pathétique sur le nouvel ordre des choses qui s'opéroit pour le bien de tous. Et a requis le présent verbal d'élection, signé des délibérans après avoir rendu en commun une action de grâces au seigneur de la nomination qu'ils venoient de faire, fait à Cazaux de Larboust les an et jour que dessus...



Conseil départemental de la Haute-Garonne - Archives départementales 2E4492 1D1

Le 1^{er} Maire est donc Bernard Menjoun (Menjon), Baptiste Fourtic va lui succéder en 1792, suivi de Jean Jourdan dit Labère en 93, Jean Seville en 1796.

Puis arrive le Consulat et la loi du 28 pluviôse An 8 (17 février 1800) qui institut les Préfets, ce sont eux désormais qui nomment les Maires : retour de Bernard Menjoun jusqu'en 1807. Blaise Menudé lui succède jusqu'en 1815. A nouveau Bernard Menjoun jusqu'en 1820. Guillaume Fourtic jusqu'en 1826, Arric 1826-1830.

Nouveau changement en 1831 : les conseillers sont élus par les hommes de plus de 25 ans payant impôt, mais le Maire reste nommé par le Préfet. Ce sera un Peyroulet jusqu'en 1840, puis Menudé 1840-1847.

1848 le suffrage universel est instauré : Arric 1848-1852

1852 Arrivée de Napoléon III qui remet la nomination du Maire par le Préfet : Peyroulan 1852-1854 Guillaume Bedin 1854-1865, remplacé par Guillaume Fourtic (fils du précédent) passation de pouvoir très conflictuelle qui a laissé des traces dans les archives. Fourtic reste jusqu'à son décès en 1876.

En 1871, après la chute de Napoléon III et le retour de la République le suffrage universel est instauré.¹

Puis viennent Guillaume Arrous 1876-1877, Jean Peyroulan 1878-1884, Jean Menudé 1884-1893, Blaise Madon 1894-1895, retour de Jean Menudé 1896-1905, Théophile Peyroulan 1906-1907, Romain Journet² 1908-1914, à partir de 1915 c'est Bernard Maximin Bedin qui signe en qualité d'adjoint jusqu'en 1919, puis comme Maire jusqu'en 1929, Jean Jourtau 1929-1944, Guillaume Ader 1945-1947, son fils Albert lui succède de 1948 à 1976, Jean Mengarduque 1977-2019, record du plus long mandat, Francis Ader 2019-2020, Simon Escole 2020-2026, record du plus jeune maire (27 ans)...

Alain D'Haene

¹ Sauf pour les femmes qui devront attendre 1944 pour avoir le droit de vote !

² Romain Journet est le premier Maire « étranger ». Né à Beziers en 1841, rentier, il était le compagnon de Berthe Soulé. Ils résidaient à Béziers en 1896, puis sont à Cazeaux d'après le recensement de 1901. La maison Soulé a été reconstruite après 1894. C'est le gîte « Galy » de Pierre-Jean Escole, auparavant maison d'André et Jeaninne Demeillier, 2 rue de la Neste.